

RAPPORT ANNUEL 2025



CURAVIVA BE

Secrétariat · Könizstrasse 74 · 3008 Bern · téléphone +41 (0)31 808 70 70 · association@curaviva-be.ch · www.curaviva-be.ch

Photo de couverture : « l'hospitalisation en EMS », Réseau de l'Arc, Lauréat du prix de l'innovation 2025

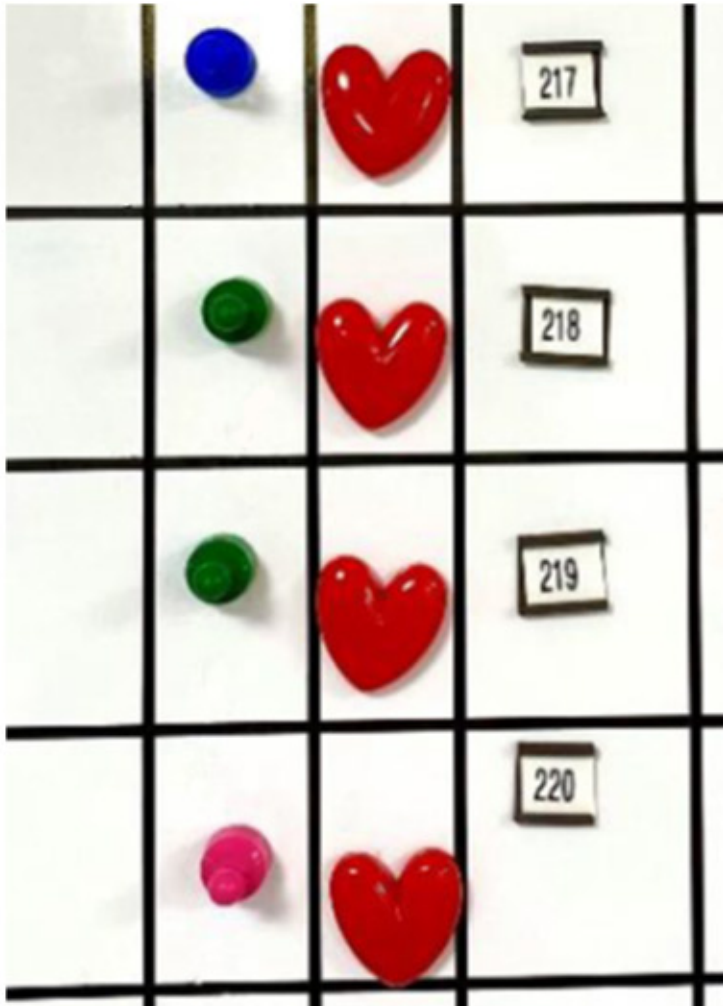
SOMMAIRE

Préface	5
Représentation des intérêts	6
Organes et collaborateurs/-trices	14
Compte de résultat	15
Bilan	16
Annexe aux comptes annuels	17
Rapport de l'organe de révision	18

Effectif des membres CURAVIVA BE au 01.01.2026
267 (272) établissements médico-sociaux
(membres actifs)

20 (21) Personnes morales
(membres passifs)

entre parenthèses la situation au 01.01.2025





Erica Kobel-Itten
Présidente

Chers membres de CURAVIVA BE,

Vous êtes-vous déjà demandé comment vous imaginez votre avenir si, un jour, vous deviez dépendre de soins ou d'un accompagnement ?

La plupart des personnes ne se penchent sur cette question que lorsqu'elles y sont directement confrontées. Même celles et ceux qui travaillent chaque jour dans les soins de longue durée trouvent souvent peu de temps, dans un quotidien professionnel exigeant, pour réfléchir à l'évolution à long terme du secteur. Et pourtant, c'est précisément maintenant qu'il convient de poser les jalons essentiels pour l'avenir. Les défis sont connus et nous accompagnent depuis plusieurs années : disposerons-nous à l'avenir de suffisamment de personnes prêtes à s'engager dans les soins de longue durée ? Comment attirer suffisamment de professionnel-le-s qualifié-e-s, susciter leur enthousiasme pour ce métier et les y maintenir durablement ? Comment financer la demande croissante en prestations de soins et d'accompagnement ? Et quelles seront les répercussions de la numérisation et de l'intelligence artificielle sur notre quotidien professionnel ?

Une chose est claire : les soins de longue durée font face à des transformations majeures. La situation actuelle, l'évolution démographique et la pénurie persistante de personnel qualifié appellent de nouvelles manières de penser et des solutions courageuses. La qualité de notre approvisionnement dépendra, plus que jamais, de notre capacité à collaborer et de la confiance que nous saurons nous accorder mutuellement. Pour combler les lacunes de prise en charge et garantir durablement l'accompagnement des personnes, de nouvelles formes de collaboration sont nécessaires. Les institutions de soins, les organisations d'aide et de soins à domicile, les hôpitaux, les cliniques, les médecins et pharmaciens, l'hôtellerie, les proches ainsi que d'autres partenaires doivent mettre leurs compétences en réseau de manière encore plus étroite. Les modèles de soins intégrés offrent l'opportunité d'utiliser les ressources de façon très ciblée et de placer les besoins des personnes accompagnées au centre.

Le recours aux nouvelles technologies est tout aussi essentiel. La numérisation et l'intelligence artificielle peuvent contribuer à simplifier les processus, à réduire les tâches administratives et à libérer un temps précieux pour l'accompagnement direct. Pour que tout cela puisse réussir, la confiance est indispensable : confiance dans nos propres capacités, confiance dans les compétences de nos partenaires, mais aussi confiance dans les solutions élaborées ensemble. Une culture ouverte de l'apprentissage et de l'erreur est tout aussi déterminante, car elle rend l'innovation possible et favorise le développement.

La collaboration avec le monde politique et les autorités joue également un rôle central. Des conditions-cadres porteuses d'avenir naissent du dialogue, du respect mutuel et du courage d'emprunter de nouvelles voies. Ce dont notre branche a besoin aujourd'hui, ce n'est pas davantage de bureaucratie, mais d'un espace propice à l'innovation et à des solutions proches de la pratique.

En tant que CURAVIVA BE, nous nous considérons comme un partenaire fiable sur ce chemin. Avec nos membres, les organisations partenaires, l'administration et le monde politique, nous voulons relever activement les défis de demain et poursuivre le développement des soins de longue durée. Car l'avenir ne se construit pas tout seul – nous le façonnons ensemble.

TARIFS 2026 : CRÉER DE LA FIABILITÉ DANS UN CONTEXTE MOUVEMENTÉ



Sevan Nalbandian
Directeur

L'année tarifaire 2026 a retenu l'attention de CURAVIVA BE dès l'été 2025. Alors que les EMS bernois étaient en pleine phase budgétaire, il est apparu que le calcul cantonal des tarifs pour l'année à venir comportait d'importantes incertitudes. Pour des institutions qui, dans un environnement exigeant, fournissent des prestations fiables aux personnes âgées, il est essentiel de disposer de conditions-cadres financières stables, compréhensibles et disponibles en temps utile. CURAVIVA BE a donc analysé très tôt les développements en cours, informé régulièrement ses membres et défendu, auprès du canton et du monde politique, des tarifs appropriés et planifiables.

Depuis 2024, le canton de Berne calcule les tarifs des soins de longue durée stationnaires sur la base des comptabilités analytiques. Pour l'année tarifaire 2026, il s'est appuyé pour la première fois sur les comptabilités analytiques de 2022 à 2024. Un tel lissage sur trois ans est, dans son principe, compréhensible, car il permet d'atténuer les fortes fluctuations annuelles. Du point de vue de CURAVIVA BE, la mise en œuvre prévue n'était toutefois pas méthodologiquement adéquate. Le canton entendait établir une moyenne des trois années observées sans tenir compte de manière appropriée de l'évolution des coûts au cours de cette période.

La principale préoccupation concernait toutefois l'excédent calculé par le canton dans les comptabilités analytiques 2024, en particulier dans le domaine des soins. Ce constat ne correspondait en rien aux retours des membres quant à la réalité opérationnelle de nombreux établissements.

Les propres calculs de CURAVIVA BE ont confirmé l'analyse cantonale et montré clairement que, pour 2026, des baisses tarifaires sensibles menaçaient notamment les domai-

nes des soins et de l'hôtellerie. Une telle réduction aurait fortement affecté la stabilité financière de nombreuses institutions – précisément à un moment où l'augmentation des exigences de qualité, la pénurie de personnel qualifié, la numérisation et le développement des soins intégrés nécessitent une marge de manœuvre supplémentaire.

CURAVIVA BE s'est donc clairement opposée à une baisse des tarifs sans analyse approfondie préalable. Auprès de la direction de la santé, l'association a fait valoir que d'éventuels effets particuliers devaient être examinés avec soin avant de tirer des conséquences tarifaires de grande portée. Sur cette base, CURAVIVA BE a demandé que la réduction tarifaire prévue soit suspendue pendant une année et que les tarifs 2026 soient fixés sur la base des tarifs 2025, complétés par les paramètres éprouvés d'évolution des coûts. La direction de la santé s'est montrée ouverte à cette argumentation et a signalé sa disposition à suivre cette voie.

Cette décision revêtait une grande importance pour les EMS bernois. Elle a permis d'éviter qu'une baisse tarifaire décidée tardivement dans l'année ne se répercute immédiatement sur les budgets 2026, créant ainsi la stabilité dont les institutions avaient un besoin urgent.

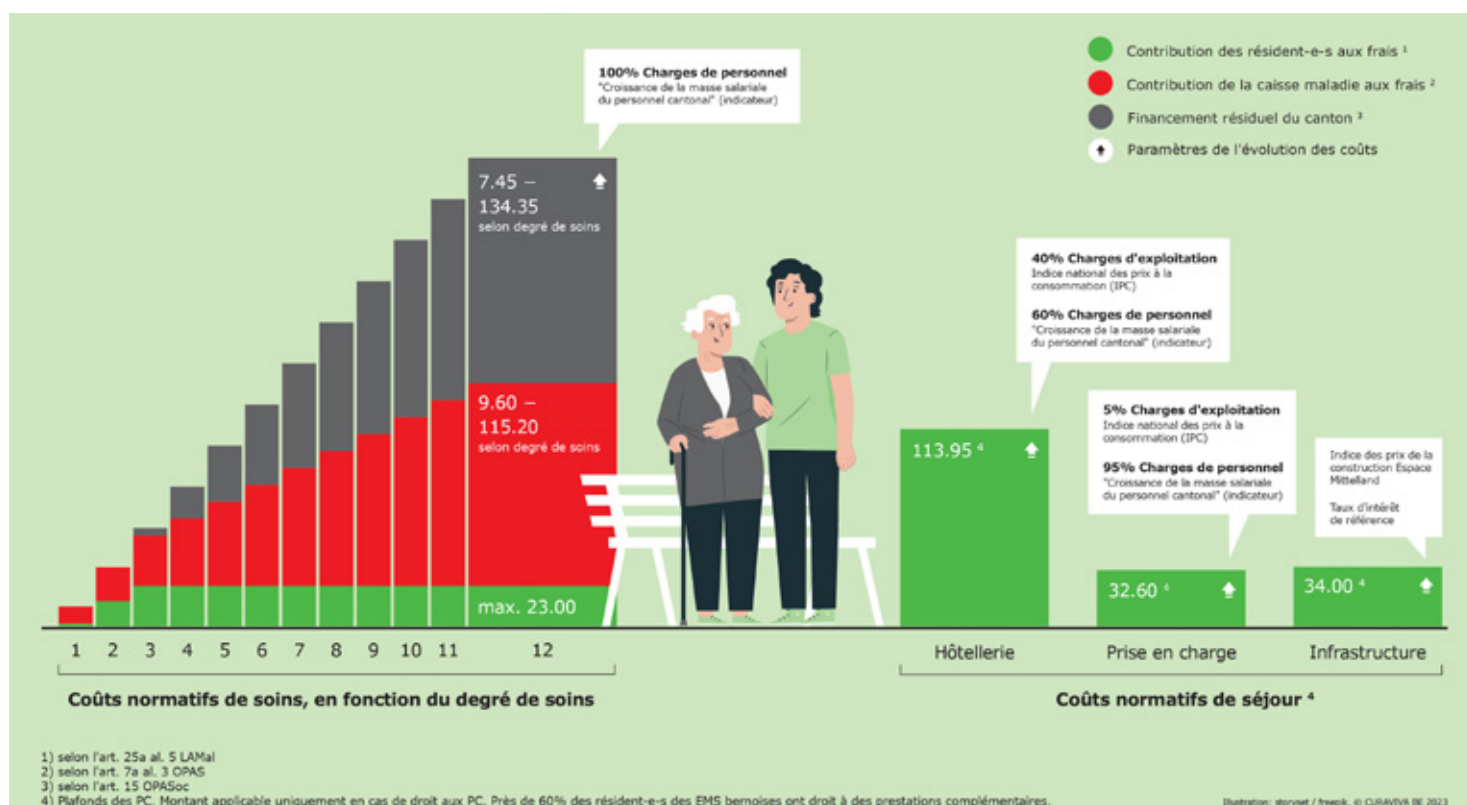
Il était en même temps évident que le temps ainsi gagné devait être mis à profit pour procéder à une analyse approfondie des causes. Le canton a en outre indiqué que, pour l'année tarifaire 2027, de nouveaux tarifs seraient fixés sur la base de comptabilités analytiques actualisées. Il reste donc d'autant plus important d'analyser soigneusement les bases de calcul afin que l'évolution réelle des coûts dans les établissements soit correctement reflétée.

Au cours du reste de l'année, l'évolution tarifaire a également été marquée par des décisions politiques. Dans le cadre des débats relatifs au budget cantonal 2026, le Grand Conseil a décidé de ne prendre en compte la compensation du renchérissement pour les mesures salariales du personnel cantonal qu'à hauteur de 0,2 %, au lieu des 0,5 % proposés. Avec les mesures salariales individuelles inchangées de 0,7 %, les mesures salariales prises en compte sont ainsi passées de 1,2 % initialement à 0,9 % – avec, là encore, des effets directs sur les tarifs des soins de longue durée stationnaires.

Dans le processus politique, CURAVIVA BE s'est engagée avec détermination pour le maintien de la compensation du renchérissement plus élevée. L'enjeu ne portait pas uniquement sur le niveau concret des tarifs, mais aussi, et sur-

Perspectives 2026

En 2026 également, le travail de politique tarifaire restera exigeant. L'analyse de l'excédent 2024, le développement de la méthodologie de calcul et le calcul correct des tarifs 2027 constitueront des thèmes centraux. CURAVIVA BE continuera de s'engager pour que les comptabilités analytiques soient interprétées de manière différenciée, que les effets particuliers soient examinés avec soin et que les évolutions réelles dans les établissements soient prises en compte de manière appropriée – pour des soins de longue durée stables, axés sur la qualité et capables d'évoluer.



Financement des EMS dans le canton de Berne. Vue d'ensemble du financement par jour en CHF au 1er janvier 2026

tout, sur la sécurité de planification des institutions. Cette préoccupation a été largement reconnue lors du débat au Grand Conseil. C'est toutefois l'avis selon lequel la compensation du renchérissement devait être calculée sur la base du renchérissement effectif au moment des débats budgétaires qui a finalement prévalu. CURAVIVA BE a informé ses membres sans délai et de manière détaillée des effets attendus, afin qu'ils puissent en mesurer les conséquences pour leurs budgets.

L'année 2025 a montré de manière saisissante combien une représentation des intérêts à la fois fondée sur des arguments professionnels, politiquement pertinente et orientée vers les solutions est importante pour les EMS bernois. Les tarifs sont bien plus que des calculs techniques. Ils déterminent la capacité des institutions à fournir leurs prestations de manière durable, à rémunérer équitablement leur personnel, à garantir la qualité, à permettre l'innovation et à se préparer aux exigences futures.

CURAVIVA BE s'est engagée : En 2025, CURAVIVA BE s'est investie avec détermination en faveur d'une politique tarifaire différenciée, transparente et fiable – par des analyses rapides, des prises de position claires, un dialogue constructif avec la direction de la santé et les membres du Grand Conseil, ainsi qu'une communication continue et rigoureuse avec ses membres.

Stratégies partielles : des lignes directrices claires pour les soins de demain

Avec sa première stratégie globale en matière de santé, le canton de Berne a posé un cadre d'orientation important pour le développement futur du système de santé canto-

nal. Adoptée par le Conseil-exécutif le 12 août 2020 et portée à la connaissance du Grand Conseil lors de la session d'hiver 2020, cette stratégie donne un aperçu de la situation actuelle en matière de soins dans le canton de Berne et constitue le fil conducteur stratégique des décisions de politique de santé pour les dix années à venir.

D'ici à fin 2025, la stratégie de santé doit être précisée au moyen de six stratégies partielles et ainsi être progressivement déclinée dans les principaux domaines de soins.

La première étape a été franchie en 2023 avec la stratégie partielle « Soins intégrés », d'une importance particulière pour le système de santé bernois, que le Conseil-exécutif a adoptée le 26 juin 2024. En 2024 a suivi la stratégie partielle « Promotion de la santé et prévention ».

Le 1er mai 2025, le canton de Berne a enfin ouvert la consultation sur les stratégies partielles « Soins de longue durée (ambulatoires et résidentiels) » et « Soins palliatifs », qui revêtent une importance centrale pour les EMS bernois. CURAVIVA BE a saisi cette occasion pour analyser en profondeur les projets et faire valoir de manière ciblée le point de vue des EMS. L'association a expressément salué le fait que le canton reconnaisse à la prise en charge de longue durée une portée stratégique propre et entende poursuivre, dans ce domaine également, le développement des soins intégrés ainsi que du modèle des régions 4+. Dans le même temps, CURAVIVA BE a clairement souligné que la transformation du système de soins ne pourra réussir que si la sécurité de l'approvisionnement, la disponibilité du personnel qualifié et la viabilité financière sont pensées ensemble de manière cohérente.

Stratégie CURAVIVA BE 2025–2030



Au cœur de la prise de position figurait l'exigence d'accompagner de manière prospective la mutation structurelle en cours dans le secteur des EMS. La hausse des coûts, la complexité croissante des situations de soins et d'accompagnement, le raccourcissement des durées de séjour, la pénurie de personnel qualifié et les exigences accrues en matière de numérisation exercent une pression tangible sur les EMS bernois. CURAVIVA BE a donc demandé au canton d'élaborer des scénarios tenant compte de ces évolutions et mettant en évidence leurs effets sur la sécurité de l'approvisionnement. L'association a également souligné que l'évolution démographique ne saurait être abordée uniquement par la création d'offres supplémentaires. Si la pénurie de personnel qualifié continue de s'aggraver, il faudra également mener un débat ouvert sur les priorités, sur des modèles de soins de santé viables et sur des formes de planification du renoncement socialement acceptables.

CURAVIVA BE a en outre clairement indiqué que le principe du virage ambulatoire ne correspond pas à la réalité de la prise en charge. L'enjeu décisif n'est pas de privilégier une offre plutôt qu'une autre, mais de considérer le parcours individuel de la patiente ou du patient : les soins, la prise en charge et le soutien doivent être fournis là où ils sont pertinents sur le plan professionnel, supportables financièrement et adaptés aux personnes concernées. Les offres intermédiaires, les courts séjours, les soins aigus et de transition ainsi que les prestations stationnaires spécialisées ne sont donc pas des thèmes périphériques, mais des éléments essentiels d'une prise en charge de longue durée moderne. CURAVIVA BE a par conséquent demandé un développement différencié de la planification des lits, qui tienne compte non seulement de l'évolution démographique, mais aussi de facteurs régionaux, sociaux et infrastructurels.

Un autre point central concernait le financement de la transformation. Les modèles de soins intégrés, la numérisation, les nouvelles formes de coopération entre EMS, services d'aide et de soins à domicile, corps médical et hôpitaux, ainsi que le développement d'offres spécialisées exigent des investissements qui ne sont qu'insuffisamment pris en compte dans les mécanismes de financement actuels. CURAVIVA BE a certes salué les progrès réalisés dans le calcul des coûts normatifs, mais a tout aussi clairement rappelé que le développement durable des entreprises, la constitution de réserves et des financements complémentaires ciblés pour les prestations spécialisées – par exemple dans les domaines de la démence, de la gériatrie ou des soins palliatifs – demeurent indispensables. Les situations nécessitant un accompagnement intensif ne sont,

aujourd'hui encore, pas suffisamment saisies par les instruments existants d'évaluation des besoins en soins.

CURAVIVA BE a également insisté avec force sur la pénurie de personnel qualifié. Des conditions de travail attractives ne peuvent être garanties qu'au moyen d'un financement adéquat et de mesures ciblées à tous les niveaux de fonction. L'association a donc demandé de ne plus se concentrer de manière unilatérale sur le personnel soignant formé au niveau tertiaire, mais de renforcer davantage la promotion des professions des niveaux de fonction 1 et 2 et de limiter les effets négatifs du recours croissant au personnel temporaire. Parallèlement, de nouveaux rôles professionnels – tels que les infirmières ou infirmiers de pratique avancée – doivent être développés de manière conséquente, notamment à l'égard de l'approvisionnement médical en EMS, qui devient de plus en plus exigeant.

CURAVIVA BE s'est également exprimée de manière différenciée sur la stratégie partielle « Soins palliatifs ». L'association a salué l'analyse approfondie de la situation en matière de prise en charge ainsi que les services de coordination prévus, tout en portant un regard critique sur l'accent marqué mis sur les hospices. Les soins palliatifs sont depuis longtemps également dispensés dans les institutions de soins de longue durée – souvent avec un engagement considérable, mais sans indemnisation adéquate des prestations spécialisées. CURAVIVA BE a donc demandé que le rôle des EMS dans la prise en charge palliative soit renforcé de manière visible, que les projets pilotes soient étendus aux institutions de longue durée déjà actives dans ce domaine et que la distinction entre soins palliatifs généraux et spécialisés soit précisée de façon praticable.

Dans l'ensemble, CURAVIVA BE s'est engagée en faveur d'une politique de soins réaliste, intégrée et tournée vers l'avenir, qui reconnaisse la contribution des EMS bernois et leur offre les conditions-cadres nécessaires pour relever les défis à venir.

CURAVIVA BE s'est engagée : CURAVIVA BE a analysé en profondeur les stratégies partielles mises en consultation, « Soins de longue durée (ambulatoires et résidentiels) » et « Soins palliatifs », a intégré de manière ciblée les perspectives et l'expérience pratique de ses membres et a remis au canton de Berne une prise de position fondée et constructive – assortie de nombreuses propositions concrètes d'amélioration et de précision en faveur d'un développement réaliste, durable et tourné vers l'avenir du système de santé bernois.

Stratégie de CURAVIVA BE : donner des repères, façonner l'avenir

Les EMS bernois évoluent dans un environnement exigeant : hausse des coûts, pénurie de personnel qualifié, évolution démographique et attentes croissantes en matière de prise en charge coordonnée marquent leur quotidien. Parallèlement, des développements politiques et professionnels tels qu'EFAS, l'initiative sur les soins infirmiers, la stratégie cantonale de la santé et le modèle 4+ transforment en profondeur les conditions-cadres des soins de longue durée.

Renforcer les soins de longue durée. Construire l'avenir.

Dans ce contexte, le Comité directeur de CURAVIVA BE a poursuivi en 2025 un processus stratégique majeur. L'objectif était d'orienter l'association de manière qu'elle puisse continuer à soutenir efficacement ses membres, à défendre leurs intérêts avec force et à contribuer activement au développement de la branche. Le Comité directeur s'est penché de manière approfondie sur la situation économique des EMS, leur financement, la planification des soins du canton, la collaboration avec d'autres domaines de prestations ainsi que sur les perspectives d'un renforcement des soins intégrés.

Un enjeu central consistait à ancrer largement la stratégie. C'est pourquoi les membres ont été consultés de manière détaillée au printemps 2025. Leurs appréciations, besoins et attentes ont directement nourri le développement des champs d'action stratégiques. CURAVIVA BE renforce ainsi non seulement son rôle d'association de branche de réfé-

rence pour les soins stationnaires de longue durée dans le canton de Berne, mais aussi sa proximité avec les institutions et leurs réalités entrepreneuriales.

La nouvelle orientation stratégique s'articule autour de six champs d'action : défense des intérêts, image, réseau, prestations, développement de la branche et organisation. Sur cette base, CURAVIVA BE s'engage en faveur de conditions-cadres fiables, de tarifs adéquats et d'un financement solide. Dans le même temps, l'association renforce l'image positive que la branche a d'elle-même, promeut l'attractivité des professions, accompagne les processus de transformation et met ses membres en réseau tout au long de la chaîne de prise en charge.

Avec la mise en place de forums régionaux selon les régions 4+, cette ambition prend également une forme organisationnelle concrète. Après le lancement dans le Jura bernois en 2025, des forums régionaux seront établis dès 2026 dans les autres régions du canton. Ils offriront un espace d'échange, de mise en réseau et d'élaboration de solutions communes – au sein des soins de longue durée comme dans le dialogue avec d'autres domaines de prise en charge.

CURAVIVA BE s'est engagée : Avec sa nouvelle stratégie, CURAVIVA BE affirme son profil de voix forte, fiable et tournée vers l'avenir des EMS bernois. L'association demeure proche de ses membres, rassemble efficacement leurs préoccupations, les porte avec engagement auprès du monde politique et de l'administration, et contribue activement à l'évolution des soins de longue durée dans le canton de Berne avec clarté, compétence et force de conviction.

Révision partielle de la OPHand : des règles claires pour une qualité équivalente

Depuis l'entrée en vigueur, début 2024, de la nouvelle loi et de l'ordonnance sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap la pratique met en évidence les ajustements nécessaires. Dans le cadre d'une révision partielle engagée en 2025, CURAVIVA BE a fait valoir de manière ciblée son expertise professionnelle et sa perspective associative. L'enjeu central portait sur la mise en œuvre du principe de subsidiarité : les prestations de soins de base fournies dans les institutions pour personnes en situation de handicap devraient désormais, en principe, être facturées à l'assurance-maladie et présupposer une autorisation correspondante d'aide et de soins à domicile ou d'EMS. CURAVIVA BE s'est engagé afin que les exceptions restent clairement circonscrites et ne conduisent ni à des distorsions de concurrence ni à des standards de qualité divergents. L'association a porté un regard particu-



Projet « Härzli », Wohn- und Pflegeheim St. Niklaus, Lauréat du prix de l'innovation 2025

lièrement critique sur la pratique dérogatoire envisagée : celle-ci ne doit s'appliquer qu'en cas de besoins en soins très faibles et peu complexes. Les personnes nécessitant des soins doivent pouvoir compter sur une qualité de prise en charge fiable et équivalente, indépendamment de leur forme de logement, de leur situation de vie ou du cadre d'accompagnement.

CURAVIVA BE s'est engagée : CURAVIVA BE a plaidé en faveur d'une mise en œuvre cohérente et appropriée du principe de subsidiarité. Lorsque des prestations de soins de base sont facturées à l'assurance-maladie, les mêmes exigences doivent s'appliquer que dans les EMS.

Interface psychiatrie – soins de longue durée : développer ensemble des solutions de continuité solides

L'interface entre la psychiatrie stationnaire, les soins de longue durée et les services d'aide et de soins à domicile a été davantage mise en lumière en 2025. Après un séjour en psychiatrie, le passage vers un EMS ou le retour à domicile avec le soutien des services d'aide et de soins à domicile se déroule bien dans de nombreux cas. Dans le même temps, certaines situations complexes montrent que des solutions de continuité ne sont pas toujours faciles à trouver, dans un sens comme dans l'autre. Les raisons en sont notamment des informations incomplètes lors des transitions, un manque de soutien spécialisé en psychiatrie, des ressources en personnel limitées, des connaissances psychiatriques restreintes dans les soins de longue durée ainsi que la difficulté de refléter de manière adéquate les besoins accrus en accompagnement. Lorsque, de surcroît, une prise en charge à domicile n'est pas possible en raison d'un manque d'adhésion thérapeutique ou de situations pré-

sentant un danger pour la personne elle-même ou pour autrui, les institutions psychiatriques atteignent leurs limites dans la recherche de solutions appropriées. Dans ce contexte, les SPU et la Société bernoise de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée ont, par l'intermédiaire de la DSSI, recherché l'échange avec CURAVIVA BE. L'objectif est de poursuivre ensemble le développement de solutions solides et viables.

CURAVIVA BE s'est engagée : CURAVIVA BE a porté activement les préoccupations des institutions bernoises de soins dans les échanges avec la psychiatrie, a encouragé la mise en réseau avec les partenaires concernés et a œuvré afin que les transitions exigeantes entre psychiatrie, soins de longue durée et les services d'aide et de soins à domicile puissent, à l'avenir, être mieux coordonnées et conçues de manière plus solide.

La voie bernoise pour la formation en soins infirmiers ES : un élan freiné

Avec la « voie bernoise », le Centre de formation aux soins de Berne et OdA Gesundheit Bern ont discuté en 2025 d'un nouveau modèle pour la formation en soins infirmiers ES, visant à conjuguer les atouts de l'engagement par l'école et de l'engagement par l'entreprise, tout en réduisant les doublons administratifs. Cette réflexion partait du constat que le modèle d'engagement par l'entreprise, testé depuis 2019, suscite l'adhésion de nombreux établissements, sans toutefois avoir permis d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans la proportion espérée. Parallèlement, il est apparu que la coexistence de plusieurs formes d'engagement entraîne un surcroît de coordination et conduit parfois à des conditions de formation différentes.

CURAVIVA BE s'est engagée dans les discussions avec un esprit critique et constructif, en défendant avec détermination le point de vue des institutions bernoises de soins. Les échanges ont porté en priorité sur l'attractivité entrepreneuriale de l'engagement par l'entreprise, sur des conditions-cadres solides pour les établissements, les étudiantes et étudiants ainsi que les prestataires de formation, de même que sur une prise en compte adéquate des offres de formation francophones dans le canton de Berne. À la suite des retours des différents domaines de prise en charge, le projet a été provisoirement suspendu en août 2025 – une décision que CURAVIVA BE n'a compris que partiellement au regard des défis pressants. La coexistence entre engagement par l'école et engagement par l'entreprise est donc maintenue pour l'heure. En parallèle, les processus internes du prestataire de formation doivent être ciblés, affinés et optimisés.

CURAVIVA BE s'est engagée : CURAVIVA BE a fait valoir de manière ciblée le point de vue des institutions bernoises de soins dans le cadre de la « voie bernoise » et s'est engagée en faveur d'un modèle de formation praticable, équitable et porteur d'avenir, qui conjugue les forces de l'engagement par l'école et de l'engagement par l'entreprise, préserve les possibilités de choix éprouvées et crée des conditions-cadres solides pour les établissements, les étudiantes et étudiants ainsi que les prestataires de formation.

Évaluation des soins requis en mutation : suspension de BESA d'ici mi-2028

L'évaluation des soins requis a déjà été marquée, en 2024, par d'importantes décisions d'orientation. Après que le Conseil-exécutif du canton de Berne a approuvé, fin 2023, les nouvelles versions des systèmes BESA et RAI, « BESA CP2020 » et « indice RAI CH 2016 LTCF » sont entrés en vigueur au 1er janvier 2024. À l'initiative de CURAVIVA BE, un délai transitoire a été prévu, que le canton a prolongé jusqu'à fin 2025, afin de permettre aux institutions de planifier soigneusement ce changement de système exigeant de former leur personnel et de procéder aux adaptations nécessaires.

Parallèlement, ARTISET a précisé son orientation stratégique vers un futur instrument unique d'évaluation des soins requis. À l'avenir, BESA QSys s'appuiera exclusivement sur interRAI LTCF et ne poursuivra plus le développement de l'instrument BESA actuel. La maintenance et le support resteront toutefois assurés jusqu'à mi-2028. Les fournisseurs de prestations concernés devront avoir effectué le changement au plus tard à cette échéance.

Un groupe de pilotage national, réunissant des représenta-

tions de la CDS, de prio.swiss, de senesuisse et de CURAVIVA, a en outre souligné qu'un instrument unique à l'échelle suisse nécessite des travaux préparatoires rigoureux. Avec l'acceptation de l'EFAS, cette discussion gagne encore en importance. Des données uniformes et fiables constitueraient une base essentielle pour un financement équitable et transparent des prestations de soins. Il reste toutefois à clarifier la manière dont les prestations de soins pourront, à l'avenir, être systématiquement prises en compte.

CURAVIVA BE s'est engagée : CURAVIVA BE suit attentivement les développements liés à l'instrument unique, fait valoir la perspective des institutions de soins bernoises et soutient ses membres afin qu'ils puissent prendre leurs décisions d'investissement de manière anticipée et avec un minimum de risques.

EFAS : une étape décisive pour le financement des soins

Avec l'acceptation, le 24 novembre 2024, du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), la Suisse a adopté une réforme majeure de sa politique de santé. À l'avenir, les prestations ambulatoires et stationnaires seront financées selon la même clé de répartition, qu'elles soient fournies en EMS, par les services d'aide et de soins à domicile, dans un cabinet médical ou à l'hôpital. Dès 2028, les prestations ambulatoires et stationnaires feront l'objet d'un financement uniforme ; l'intégration des prestations de soins suivra en 2032. Les cantons prendront en charge 26,9 % des coûts nets, tandis que 73,1 % seront financés par les primes.

Pour CURAVIVA, l'année 2025 a été placée sous le signe de la préparation et du positionnement. Avec senesuisse, l'association a lancé, au niveau national, un groupe de travail consacré à EFAS afin d'accompagner sa mise en œuvre sur le plan technique et de faire valoir suffisamment tôt les préoccupations des soins de longue durée. Les travaux se sont concentrés sur des questions liées aux indicateurs financiers, à l'évaluation des besoins en soins, à la comparabilité analytique, aux analyses du temps, à la facturation des soins ambulatoires ainsi qu'aux structures tarifaires existantes. Le secrétariat de CURAVIVA BE a procédé à de premières clarifications auprès de spécialistes issus du cercle de ses membres et a activement apporté au processus l'expertise des EMS bernois.

Il sera déterminant que les futurs modèles tarifaires et de données soient conçus de manière transparente, praticable et couvrant les coûts. EFAS est ainsi bien plus qu'une réforme technique : elle pose les bases du financement,



Interview à l'occasion du Prix de l'innovation sur TeleBärn : Angela Schär (Directrice adjointe de Wohn- und Pflegeheim St. Niklaus 2025) et Sevan Nalbandian (Directeur CURAVIVA BE)

de la gestion et du développement des soins infirmiers dans le canton de Berne comme dans l'ensemble de la Suisse.

CURAVIVA BE s'est engagée : CURAVIVA BE apporte une contribution essentielle afin que le nouveau financement uniforme ne fonctionne pas seulement sur le plan administratif, mais reflète aussi de manière appropriée la réalité des EMS.

Entre obligation et utilité : le DEP à l'heure d'une réorientation

Le dossier électronique du patient (DEP) demeure, pour les EMS, un enjeu à la fois politique et pratique de première importance. CURAVIVA BE affirme clairement son soutien à l'échange numérique de données relatives à la santé – à condition toutefois que les charges, l'utilité et le financement s'inscrivent dans un équilibre supportable. Or, c'est précisément sur ce point que le DEP actuel révèle ses limites : depuis son introduction, il engendre pour les EMS des coûts considérables, sans apporter de valeur réelle dans la pratique quotidienne. Avec la révision législative prévue, le

DEP devrait être remplacé dès 2030 par un dossier électronique de santé (DES), mis automatiquement et gratuitement à la disposition de la population. Parallèlement, tous les fournisseurs de prestations facturant à la charge de l'AOS devraient à l'avenir être tenus d'y participer. Pour CURAVIVA BE, une chose est donc claire : les EMS ne doivent pas continuer à financer un système appelé à disparaître, dont l'utilité reste à ce jour à peine perceptible. L'association continue de s'engager en faveur d'une solution praticable, équitable et tournée vers l'avenir.

CURAVIVA BE s'est engagée : CURAVIVA BE affirme clairement son soutien à l'échange numérique de données relatives à la santé et s'est engagée afin que les EMS ne soient plus contraints de cofinancer un système appelé à disparaître, qui génère des coûts élevés tout en n'apportant qu'une utilité à peine perceptible dans la pratique quotidienne.

Prix de l'innovation 2025 : des idées fortes pour les soins de longue durée

En 2025 également, CURAVIVA BE a récompensé, par son Prix de l'innovation, des projets porteurs d'avenir issus des EMS bernois. La remise des prix s'est déroulée dans le cadre de l'Assemblée des membres 2025 de CURAVIVA BE et a une nouvelle fois mis en lumière des initiatives qui, par leur créativité, leur ancrage dans la pratique et leur orientation vers l'avenir, font progresser les soins de longue durée dans le canton de Berne.

Avec le Prix de l'innovation, CURAVIVA BE distingue des projets particulièrement novateurs et tournés vers l'avenir dans le paysage institutionnel. Par cette distinction, l'association renforce également la capacité d'innovation de ses membres et accroît la visibilité des institutions bernoises de soins auprès du public.

ARTISET Formation - Formation continue

ARTISET Formation est à votre disposition! Laissez-vous convaincre par notre offre de formation continue.

www.artiset.ch/de/bildung



En 2025, les institutions membres ont soumis neuf projets, soigneusement évalués par un jury spécialisé. Les critères portaient notamment sur la force d'innovation, l'originalité ainsi que le rayonnement des projets pour la branche et le grand public. Les projets primés ont été récompensés par une dotation totale de CHF 10'000.

Deux projets ont particulièrement convaincu le jury en 2025. Le premier prix a été décerné au Wohn- und Pflegeheim St. Niklaus pour son projet « Des soins centrés sur la personne : Un projet qui nous tient à cœur ». Dans le cadre de ce projet « Härzli », les collaboratrices et collaborateurs offrent délibérément aux résidentes et résidents du temps personnel, qu'ils peuvent organiser individuellement selon leurs souhaits et leurs intérêts. Le projet renforce l'autodétermination et le bien-être des seniors, tout en approfondissant la relation entre le personnel et les personnes accompagnées.

Le deuxième prix est revenu au Réseau de l'Arc pour le projet « L'hospitalisation en EMS grâce au support d'une équipe mobile pluridisciplinaire ». Ce projet vise à réduire les séjours hospitaliers des seniors en permettant la réalisation de traitements médicaux directement en EMS. Une équipe mobile et pluridisciplinaire assure la prise en charge sur place – au bénéfice des résidentes et résidents, qui peuvent rester dans leur environnement familial, tout en contribuant à soulager le système de santé.

CURAVIVA BE s'est engagée : En attribuant chaque année le Prix de l'innovation, CURAVIVA BE rend visible des idées porteuses d'avenir dans les soins de longue durée bernois, renforce la capacité d'innovation de la branche et contribue à faire connaître les projets réussis au-delà de l'institution qui les a initiés.

rencontré un franc succès et a confirmé de manière éloquent le besoin de tels formats de rencontre et de mise en réseau. « CURAVIVA BE connected » sera donc reconduit l'année prochaine.

CURAVIVA BE s'est engagée : Grâce à des événements réussis tels que la deuxième édition de « CURAVIVA BE connected », l'association renforce activement la mise en réseau et la collaboration entre les EMS bernois, le monde politique et l'administration cantonale, ainsi que les échanges au sein de la branche.

BAM.LIVE et BAM.CONNECT : des métiers attractifs dans les soins de longue durée

Avec BAM.CONNECT en mars et BAM.LIVE en août 2025, CURAVIVA BE a poursuivi avec conviction son engagement de longue date en faveur de la promotion des métiers. Du 20 au 24 mars 2025 déjà, des élèves ont pu découvrir de manière vivante l'univers professionnel des soins de longue durée à travers cinq interviews consacrées au métier d'assistant-e en soins et santé communautaire, ainsi qu'une interview dédiée au métier de gestionnaire en hôtellerie et intendance.

Ces premiers contacts ont pu être approfondis et rendus directement tangibles lors de BAM.LIVE, qui s'est tenue du 21 au 24 août 2025. Durant quatre jours, le salon a accueilli quelque 17'000 visiteuses et visiteurs, dont 7'612 élèves présents sur place avec leurs classes le jeudi et le vendredi. Sur le stand de CURAVIVA BE, les jeunes ont pu découvrir de manière concrète la diversité des métiers exercés dans les EMS. Parmi les nouveautés de cette année, de courtes vidéos réalisées dans différentes institutions membres ont offert des aperçus authentiques du quotidien professionnel. L'offre était complétée par des activités proches de la pratique, destinées à éveiller la curiosité et à rendre les métiers plus accessibles : administrer des injections sur des modèles de peau, effectuer une prise de sang sur un bras d'entraînement ou encore changer de perspective grâce au simulateur de démence.

CURAVIVA BE s'est engagée : Par sa présence à BAM.CONNECT et à BAM.LIVE, CURAVIVA BE rend visible les voies de formation attractives offertes par les EMS bernois et met directement les jeunes en contact avec l'univers professionnel des soins de longue durée. Les apprenties et apprentis des institutions membres y jouent un rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs authentiques : ils partagent leurs expériences personnelles, répondent aux questions d'égal à égal et suscitent l'enthousiasme pour des métiers porteurs de sens et d'avenir.

Un réseau solide. Des soins renforcés.

CURAVIVA BE connected : bâtir des ponts pour les soins de longue durée de demain

En juin 2025, CURAVIVA BE a convié ses partenaires au deuxième événement estival « CURAVIVA BE connected », organisé à la Cinématte Berne. La manifestation a réuni des représentantes et représentants des différents domaines de prise en charge, du canton, de la politique ainsi que d'autres actrices et acteurs du système de santé bernois. Dans un cadre inspirant, elle a offert de multiples occasions de nouer de nouveaux contacts, d'approfondir des relations existantes et d'échanger autour des enjeux actuels des soins et de la santé dans le canton de Berne. Cette deuxième édition a

ORGANES ET COLLABORATEURS/-TRICES

Comité directeur

Présidente

- Erica Kobel-Itten, Köniz

Vice-président

- Thomas Stettler, Utzigen

Membres

- Andrea Hornung, Bern
- Marc Kaufmann, Biel/Bienne
- Karin Moser, Herzogenbuchsee
- Pascale Ris, Lengnau/Pieterlen (jusqu'en fév.)
- Daniel Stäheli, Biel/Bienne
- André Streit, Lauenen
- Patrik Walther, Sumiswald

Commission consultative

Présidente

- Karin Moser, Herzogenbuchsee

Membres

- Franziska Abplanalp, Unterseen (jusqu'en sep.)
- Peter Bieri, Gümliigen
- André Burger, Burgdorf
- Barbara Camen, Aarwangen
- Franziska Furer, Langnau
- Peter Gerber, Friesenberg
- Philipp Grichting, Ostermundigen
- Corinne Liechti, Biel/Bienne
- Regula Meister, Bern
- Daniela Messerli Affolter, Bern
- François Niederhäuser, Loveresse
- Daniel Oberli, Meiringen (dès sep.)
- Karin Oswald, Hünibach
- Beat Santschi, Adelboden
- Markus Wälti, Grosshöchstetten

Conseil de formation

Membres

- Heidi Arnold, Saanen
- Christoph Berger, Belp
- Thomas Brigggen, Nidau
- Karin Schnellmann, Bern
- Simone Schnider-Müller, Ostermundigen
- Patrik Walther, Sumiswald

Collaborateurs/-trices

- Luca Fässler, collaborateur scientifique
- Anaïs Lehmann, stagiaire (dès août)
- Sevan Nalbandian, directeur
- Hannah Porsche, stagiaire (jan. - juin)
- Doris Schwab, assistante de direction

COMPTE DE RÉSULTAT

du 1.1. au 31.12.

	2025		2024	
	CHF	%	CHF	%
Cotisations des membres CURAVIVA BE et ARTISET	912'248.80		922'537.51	
Transfert des cotisations des membres à ARTISET/AB CURAVIVA	-348'924.95		-357'280.05	
Contributions pour le travail politique	50'000.00		50'000.00	
Recettes diverses	15'756.60		25'590.45	
Produit résultant de livraisons et de prestations	629'080.45	100.0	640'847.91	100.0
Charges de personnel	-322'754.40		-319'529.70	
Charges pour les assurances sociales	-58'185.25		-57'803.75	
Autres charges de personnel	-13'254.60		-15'468.35	
Total charges de personnel	-394'194.25	-62.7	-392'801.80	-61.3
Marge brut après charges de personnel	234'886.20	37.3	248'046.11	38.7
Autres charges d'exploitation				
Charges de locaux	-27'353.55		-29'095.80	
Entretien / réparations	-1'719.05		0.00	
Assurance des biens / taxes	-1'029.60		-786.00	
Énergie / eaux	-2'628.90		-2'422.60	
Comité directeur / Comités	-70'746.60		-68'311.55	
Frais de gestion	-69'156.99		-82'293.54	
Frais d'informatiques	-14'031.42		-36'822.01	
Frais de publicité	-53'051.68		-57'901.10	
Total autres charges	-239'717.79	-38.1	-277'632.60	-43.3
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	-4'831.59	-0.8	-29'586.49	-4.6
Amortissements	-1'400.00	-0.2	-1'730.00	-0.3
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	-6'231.59	-1.0	-31'316.49	-4.9
Charges financières	-22'983.93		-64'653.58	
Recettes financières	45'498.60		27'952.96	
Résultat financier	22'514.67	3.6	-36'700.62	-5.7
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	16'283.08	2.6	-68'017.11	-10.6
Recettes extraordinaires	0.00	0.0	388'736.50	60.7
Résultat annuel	16'283.08	2.6	320'719.39	50.0

BILAN

au 31.12.

	2025		2024	
ACTIFS	CHF	%	CHF	%
Actifs circulants				
Trésorerie	617'537.91		1'092'171.92	
Créances résultant de livraisons et de prestations	628.20		2'538.00	
Autres créances à court terme	7'394.35		58'849.15	
Comptes de régularisation actifs	1'256.00		1'786.10	
	626'816.46	27.6	1'155'345.17	50.6
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières	1'644'113.25		1'127'814.00	
Immobilisations corporelles	0.00		1'400.00	
	1'644'113.25	72.4	1'129'214.00	49.4
Total du bilan	2'270'929.71	100.0	2'284'559.17	100.0
PASSIFS				
Capitaux étrangers à court terme				
Dettes résultant de livraisons et prestations	12'055.16		6'758.05	
Autres dettes à court terme	17'012.65		71'572.30	
Comptes de régularisation passifs	29'650.00		10'300.00	
	58'717.81	2.6	88'630.35	3.9
Capitaux étrangers à long terme				
Provisions	500'230.79		500'230.79	
	500'230.79	22.0	500'230.79	21.9
Total des capitaux étrangers	558'948.60	24.6	588'861.14	25.8
Capitaux propres	1'711'981.11	75.4	1'695'698.03	74.2
Total du bilan	2'270'929.71	100.0	2'284'559.17	100.0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe / I

A

Informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Titres de l'actif immobilisé

Les titres sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. En 2024, la banque dépositaire a été remplacée et le portefeuille a été restructuré. Il est désormais géré activement. Cela a donné lieu à un résultat extraordinaire sur les titres de CHF 388'736.50.

Fonds Lobbying politique

Toutes les personnes ont le droit de faire des dons à CURAVIVA BE pour le lobbying politique. Les fonds sont utilisés par le secrétariat dans un but précis de défense des intérêts politiques des EMS bernois. Si les dons devaient être supérieurs aux dépenses correspondantes, une provision serait constituée à cet effet.

B

Structure détaillée et des commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Notre compte de résultat et notre bilan ont été structurés de manière détaillé et tous les éléments significatifs ont été prise en compte.

Annexe / II

		31.12.2025	31.12.2024
1	Raison de commerce, forme juridique, siège : Association CURAVIVA BE à Berne		
2	Nombre d'emplois à plein temps Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle	ne dépasse pas 10	ne dépasse pas 10

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



CURAVIVA BE
Könizstrasse 74
3008 Bern

Köniz, 22. april 2026

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

a l'assemblée générale des membres de l'association CURAVIVA BE, Bern.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe) de l'association CURAVIVA BE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler les comptes annuels. Nous attestons que nos remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Blaser Treuhand AG

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

Michael Blaser
Réviseur responsable
Expert-réviseur

Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

Fabian Stainhauser
Expert-réviseur

Annexe Comptes annuels

Blaser Treuhand AG
Schwarzenburgstrasse 265
3098 Köniz

Telefon +41 31 372 11 11
info@treuhandbern.ch
treuhandbern.ch

→ Kompetenz im Zentrum